

Affaire suivie par Mme Hanem TIMELLI

Toulon, le

16 DEC. 2021

Le préfet

à

Monsieur le président du conseil
départemental,
Mesdames et messieurs les présidents
d'établissement public de coopération
intercommunale,
Mesdames et messieurs les maires,
Monsieur le président du centre de gestion
de la fonction publique territoriale,
Mesdames et messieurs les présidents de
syndicat mixte

Copie pour information à :

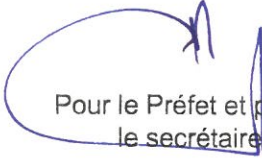
- Monsieur le sous-préfet de Draguignan
- Monsieur le sous-préfet de Brignoles.

Objet: Modalités de versement de l'indemnité inflation dans la fonction publique territoriale.

Pièces jointes : Note d'information de la direction générale des collectivités locales du 14 décembre 2021 (référence : 21-021772-D).

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une note de la direction générale des collectivités locales relative aux modalités de versement de l'indemnité inflation dans la fonction publique territoriale.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile.


Pour le Préfet et par délégation
le secrétaire général

Serge JACOB